Communiqué de presse
Grenoble, 12 décembre 2024

Deux actions de mécénat en faveur du patrimoine !

Le lundi 9 décembre 2024 fut une journée marquante dans l'histoire d'ARC-Nucléart.

Les deux œuvres sélectionnées pour bénéficier d'un traitement unique au sein de l'atelier-laboratoire ARC-Nucléart ont été dévoilées lors de la cérémonie de remise des prix du concours « Sauvez le patrimoine de votre commune », organisée par le CEA Grenoble et l'Association des maires de France et des présidents d'intercommunalité (AMF).

Ce rendez-vous fut, cette année, associé à un autre temps fort : **la signature d'une convention de mécénat de la Fondation Louis Vicat**, par Sophie Sidos Présidente, officialisant ainsi son soutien en tant que nouveau mécène d'ARC-Nucléart.

Une quarantaine de passionnés et d'acteurs de la conservation du patrimoine ont ainsi participé à ce double évènement.

Les lauréats de la 23e édition du concours CEA-AMF 2024 – "Sauvez le patrimoine de votre commune"

Cette année, parmi les 33 candidatures reçues, deux sculptures ont été sélectionnées par un jury d'experts réuni à Paris le 1er octobre 2024 :

Vierge de Pitié, sculpture en bois polychromé du XVe siècle, propriété de la commune d'Orschwihr (Haut-Rhin).

Saint Théodule, statue en bois sculpté datant du XVIe siècle, appartenant à la commune de Vimines (Savoie)

La cérémonie, qui s'est déroulée en présence de Laurence Piketty, administratrice générale adjointe du CEA, Bruno Feignier, directeur du CEA Grenoble et Président du Conseil d'administration d'ARC-Nucléart et Marie-Claire Déchaux, représentante de l'AMF en Isère, a été marquée par l'émouvant moment de la remise des prix aux représentants des communes lauréates. Les deux œuvres ainsi dévoilées au public, ont été prises en charge par ARC-Nucléart. Au sein de cet atelier-laboratoire grenoblois, elles bénéficieront de traitements uniques, comme la désinfestation par exposition au rayonnement gamma, et de l'expertise d'une équipe pluridisciplinaire pour la réalisation des opérations de conservation-restauration qui seront menées.

La cérémonie du concours CEA-AMF en quelques mots...

Depuis 2002, le CEA et ARC-Nucléart organisent, en partenariat avec l'Association des maires de France et des présidents d'intercommunalité, un concours pour la conservation et la restauration de biens culturels, majoritairement en bois, appartenant à des communes françaises.

L'objectif de ce concours est d'aider les communes de France à sauvegarder leur patrimoine culturel en leur permettant d'avoir accès gratuitement aux technologies mises en œuvres par l'atelier-laboratoire ARC-Nucléart. À ce jour, **95 œuvres lauréates** ont bénéficié gratuitement d'opérations de conservation-restauration dans notre atelier-laboratoire grâce à ce concours.

La Fondation Louis Vicat, nouveau mécène d'ARC-Nucléart !

La convention de mécénat entre la Fondation Louis Vicat et ARC-Nucléart a été signée lundi 9 décembre à la Maison Minatec. Elle s'est déroulée en présence de Sophie Sidos, Présidente de la Fondation Louis Vicat ainsi que Guy Sidos, PDG du Groupe Vicat et Administrateur de la Fondation, Bruno Feignier, Directeur du CEA Grenoble et Président du Conseil d'administration d'ARC-Nucléart, et Karine Froment Directrice d'ARC-Nucléart.

La Fondation Louis Vicat a un ancrage territorial particulièrement fort en Isère, et l'histoire même de celui dont elle porte le nom, Louis Joseph Vicat, grand ingénieur et chimiste français, est étroitement liée à Grenoble et au Département.

Engagés dans la conservation du patrimoine et la valorisation des sciences et techniques, ARC-Nucléart et la Fondation Louis Vicat partagent des valeurs communes, notamment la volonté constante de faire progresser la connaissance des matériaux et contribuer ainsi à la préservation du patrimoine. Ce soutien crucial de la Fondation Louis Vicat contribuera à assurer la pérennité de l'activité d'ARC-Nucléart pour agir encore et toujours en faveur de la conservation du patrimoine et, grâce à ce mécénat, de magnifiques projets pourront se concrétiser.

À propos d'ARC-Nucléart...

ARC-Nucléart est un atelier de conservation-restauration et un laboratoire de recherche, reconnu internationalement pour ses compétences uniques en matière de conservation du patrimoine. Situé au sein du site du CEA, à Grenoble, il est dédié à la conservation et à la restauration des œuvres et éléments en matériaux organiques, et **possède le seul irradiateur gamma au monde dédié au patrimoine**. Créé en 1970, ARC-Nucléart est aujourd'hui un Groupement d'Intérêt Public qui bénéficie d'une expertise de plus de 50 ans dans le domaine, afin de **mettre la Science au service de la conservation du patrimoine**. De nombreuses collections prestigieuses sont en effet passées par l'atelier-laboratoire, comme la momie du pharaon Ramsès II, ou encore le magnifique chaland gallo-romain Arles-Rhône 3 aujourd'hui présenté au Musée Départemental d'Arles Antique.

Contacts presse :

Marie Bourgaud – marie.bourgaud@cea.fr – 07 68 34 11 06
Amy Benadiba – amy.benadiba@cea.fr – 04 38 78 22 98
ARC-Nucléart - nucleart@cea.fr - 04 38 78 35 52

ARC-Nucléart